

# Facteur Guichetier et Cabines : la vérité des prix !

mardi 8 octobre 2019, par [Simon](#)

Comme nous vous l'avions annoncé dans [un tract précédent](#), le 4 octobre il devait y avoir un point, lors de la CDSP, sur les facteurs guichetiers et les cabines.

Pour les **facteurs guichetiers**, le point sera abordé lors de la prochaine CDSP du mois de novembre. Il est vrai que Sudptt31 avait soulevé nombre de questions (mais pas toutes) et qu'à 4 jours de la CDSP, la Poste a préféré reporter que d'aller voir à la va vite sur le terrain ou lors du brief quotidien entre DE et la DSCC de ce qu'il en était au juste du quotidien de la fonction de FG. Et puis [Envoyé Spécial](#) est passé par là....

Par ailleurs, nous avons demandé également la présence d'un représentant du Réseau dans l'objectif d'échanger sur les réalités professionnelles perçues parfois différemment entre les secteurs Courrier et Réseau. Le fameux accord courrier de mars 2017 dont nous ne sommes pas signataires, mais d'assidus lecteurs, met en avant 51% d'utilisation au courrier et 49% au Réseau. Le document fourni par la DSCC pour la CDSP du 4 octobre faisait état de l'utilisation individuelle, établissement par établissement, des FG. A Sudptt31 on y a trouvé des perles, de quoi faire un collier et des bracelets...

Aussi, la raison du report invoqué par La Poste était "qu'on n'avait pas le temps...aujourd'hui", pfff. Nous pensons plutôt que la production du tract leur permettra de plancher sur le sujet pendant 1 mois et de produire, ce que l'on appelle dans le jargon un mémoire responsif, en réplique ou ampliatif aux éléments avancés par Sudptt31. A bientôt...

---

**Sur les Cabines des sites**, comme décrit précédemment, l'expérimentation mise en place à Côté Pavée [Voir écrit Avenir des cabines] :[Tu as toujours voulu être cabinard ? La Poste accède à ton rêve !](#) eh bien, de l'expérimentation les mesures pourraient s'étendre à partir du mois de mars à l'application littérale soit avec effet immédiat soit à la prochaine réorganisation.

Comme le précise le Directeur Opérationnel, à Sudptt31 nous voyons tout en noir...et pour cause. Quid de l'avenir des collègues qui n'auraient plus d'activités cabine...? Du nombre de collègues avec restrictions médicales ? On peut légitimement supposer que pour la mise en place des îlots, la Poste recherche des bras (sans chocolat) pour effectuer les travaux intérieurs et d'autres tâches adaptées à la condition physique de l'agent.

Comme à Sudptt31 nous ne sommes que des menteurs (des fainéants même, des profiteurs on se l'ait entendu en réunion tout en finesse et en tact), et que nous n'avons pas la chance ou l'opportunité qu'à une organisation syndicale d'avoir les dossiers en amont des visites de bureaux (Coeur avec les doigts à MON DE), et ce, dans le seul but de dispenser la parole du Maître, il ne vous reste plus qu'à poser des questions lors des ETC, brief et toussa, toussa. Sinon, il y a aussi la possibilité de nous faire remonter ce qu'il vous aura été répondu de la part des encadrants sur les élucubrations et hallucinations d'une organisation syndicale qui ne va pas à [Canossa](#)

PS : vous pouvez appeler en n° masqué, on répondra.